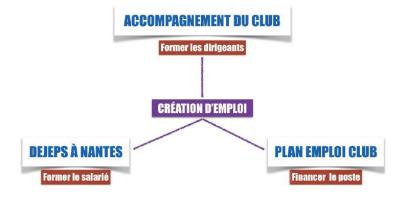
Projet d'évolution du Plan Emploi Club (PEC)

4 février 2023 • Conseil de Ligue • Le Mans

Lancement du projet

Engagé en 2016, le projet du PEC s'inscrivait dans la politique emploi-formation de la Ligue, en parallèle de l'accompagnement des clubs, de la création de l'IREF et du DEJEPS à Nantes.



Décision validée par le Conseil de Ligue en novembre 2019

Le Plan Emploi Club (PEC) est un dispositif cofinancé par les comités et la Ligue à hauteur de 0,50 € par licence chaque saison depuis 2016 (pour chaque entité soit 1 € par licence). [...]

Les décisions d'attribution des aides sont prises par le Groupe de Pilotage du Développement (GPD) où siègent les six présidents et vice-président en charge du développement des comités et de la ligue, ou leur représentant.

Ce dispositif de financement mutualisé entre les 6 associations est adopté par tacite reconduction au 31 décembre de chaque année. [...]

Objectif initial du Plan Emploi Club

L'objectif était de **créer de nouveaux emplois d'entraîneur** avec une aide de 15 000€ échelonnée sur 3 ans.

Des **critères minimums** ont été définis pour garantir la qualité des emplois créés grâce au PEC (minoration possible si tous les critères ne sont pas respectés) :

Emploi à temps plein, en CDI, CCNS groupe 3, BPJEPS TT

Point de situation

Capacité de financement de 3 postes par an depuis 2016. En réalité :

- 1 financement engagé en 2017
- 3 financements engagés en 2019
- 2 financements engagés en 2020 (dont 1 suspendu)
- 1 financement engagé en 2021

Total de **7 financements engagés contre 18 potentiels** entre 2016 et 2021.

Evolution des clubs soutenus

	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	Progression N-4 à N	Progression N à auj.	Progression N-4 à auj.
NANTES ST JOSEPH TT	105	132	111	135	184	174	185	196	171	214	229	79	45	124
LA CHAPELLE ALTT	72	87	81	115	134	156	137	157	119	115	121	42	-36	6
PARIGNE L'EVEQUE TTC	101	103	109	122	142	152	123	137	119	141	155	15	18	33
ORVAULT SPORT TT	156	125	166	217	262	247	272	304	232	254	281	87	-23	64
ST GERMAIN	47	46	49	66	63	81	85	98	73	55	56	10	-17	-7
HERBIERS (LES) TT	113	101	118	131	129	117	124	132	119	146	159	-10	40	30
ERNEENNE Sport TT	114	86	89	100	99	114	105	117	79	120	113	-20	34	14
									Covid-19			203	61	264

Point de situation financière

Les montants engagés incluent les suspensions actées pendant le Covid, qui ont reporté la date de fin des aides.

	2017-2021	2022	2023	2024
Montants engagés	53 218 €	20 234 € *	10 350 € *	1 193 € *
Montants collectés	110 686 €	17 000 € **	19 000 € **	19 200 € **
Capacité de financement	57 468 €	54 234 € **	62 884 € **	80 891 € **

^{*} Hors reprise du PEC du GE 53

^{**} Estimations

Constat et interrogations

- Besoin de repenser le dispositif du PEC et d'utiliser la capacité financière.
- Le profil des entraîneurs évolue et il faut en prendre compte.
- La professionnalisation des clubs peut se faire via d'autres profils que des entraîneurs.
- D'autres dispositifs financiers liés à l'emploi existent, il faut donner de la cohérence à l'ensemble.

Propositions soumises à validation

- Ouverture aux animateurs avec diplômes type BPJEPS APT, L2 ou L3 STAPS.
- Ouverture à d'autres missions (administratif, gestion projets, partenariat...) sous condition de 50% minimum de temps consacré à l'encadrement de séances (avec carte pro).
- Cumul ANS emploi et PEC possible mais avec décalage dans le versement (PEC à l'issue de l'ANS) et orientation prioritaire vers l'ANS.

Remettre à jour les documents

Les nouvelles orientations données au PEC devront être intégrées dans les documents de gestion du dispositif :

- Grille de notation et dossier de candidature
- Convention club-ligue